



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Sixième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 26 août 2024

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée ordinaire de l'année 2024 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 26 août 2024 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Anthony Cadoret	Président
M. Mathieu Cormier	Administrateur
M. Willem Fortin	Secrétaire
Mme Isabelle Goarin	Administratrice
M. Pascal Gobeil	Administrateur
Mme Alexandra-Maude Grenier	Trésorière (arrivée à 19h13)

S'étaient excusés:

M. François Blay Martel	Administrateur
Mme Marianne Charbonneau	Administratrice cooptée
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants (sans droit de vote)

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes sont en ligne et 4 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec.

24-08-01 Ouverture de l'assemblée

Le président du c.a., Anthony Cadoret, constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 08.

24-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Anthony Cadoret présente l'ordre du jour.

Willem Fortin propose d'ajouter l'élément suivant au point 24-08-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 mai et du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 26 juin 2024.

Résolution CQSJB 24-33

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DÛMENT APPUYÉ PAR PASCAL GOBEIL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

24-08-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 mai et du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 26 juin 2024

Résolution CQSJB 24-34

SUR PROPOSITION DE PASCAL GOBEIL, DÛMENT APPUYÉ PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux en bloc.

Adopté à l'unanimité.

24-08-04 Présentation publique: projet de terrasse au Théâtre Périscope

Frédéric Guay, directeur général du Théâtre Périscope, présente le projet de terrasse extérieure sur le terrain du théâtre.

Le document de présentation est disponible en annexe.

Le projet inclut des choix de matériaux et de style architectural qui sont en cohésion avec l'aménagement extérieur du Centre culture et environnement Frédéric Back. Il pourrait se réaliser au cours de l'année 2025 si tout se passe bien. L'appui du conseil de quartier est demandé pour l'obtention des permis de la Ville de Québec.

Questions et commentaires du public

- Commentaire: la pente autorisée à l'extérieur pour les accès universels peut être plus prononcée qu'à l'intérieur. L'accès au bas de la terrasse pourrait être assuré pour les personnes en fauteuil roulant si on tient compte de la pente naturelle du terrain.
- Demande: réaliser un projet qui sera aussi durable que possible.

- Demande: proposer à l'École Joseph-François-Perrault de tenir des activités en utilisant cet aménagement.
- Question: Serait-il possible de masquer la vue sur l'espace de stationnement en favorisant un plus grand verdissement de l'espace entre la terrasse et ledit stationnement?
- Commentaire: Dans l'ensemble le projet est très intéressant et recueille l'adhésion des personnes présentes.

Les membres du conseil d'administration souhaitent adopter une résolution en appui au projet.

24-08-05 Première période de questions du public

La personne voudrait savoir dans quelle mesure le conseil de quartier prend en considération le point de vue des personnes qui ont besoin de conserver leur voiture en lien avec les projets de réaménagement des rues et la suppression d'espaces de stationnement?

Le conseil de quartier organise des activités de consultation régulièrement, notamment avec des publications facebook, des rencontres de travail et la participation aux activités de consultation de la Ville. Les enjeux de sécurité, de mobilité et de stationnement restent dans le plan d'action du conseil et vont donc encore faire partie des réflexions et des actions futures.

24-08-06 Rapport des activités des comités

➤ Verdissement et aménagement

La demande de subvention que le conseil de quartier a adressée à la Ville pour organiser une activité dans le passage Olympia a été rejetée. L'explication fournie par la Ville pour justifier cette décision est qu'elle financera le réaménagement après les travaux pour le tramway.

Le projet socioculturel et la proposition d'aménagement visant à mettre en valeur le Passage Olympia et favoriser une appropriation citoyenne du lieu par les résidents et les résidentes du quartier Saint-Jean-Baptiste ne sera donc pas réalisé, faute de financement.

Les carrés d'arbres aménagés en mai n'ont pas encore de pancartes officielles signalant la démarche. La ville les a récemment fournies mais déjà certains carrés ont été vandalisés ou malmenés par des travaux de la ville.

➤ Mobilité et sécurité

Table de concertation vélo (TCV)

Willem Fortin mentionne que la TCV prépare un mémoire dans le cadre de la [Stratégie de sécurité routière 2025-2029](#)

Le conseil de quartier pourrait s'inspirer de ce document pour les questions liées aux déplacements à bicyclette en vue de rédiger son propre mémoire. Si des membres sont intéressés à rédiger un mémoire pour Saint-Jean-Baptiste, Willem Fortin pourra leur transmettre celui de la TCV.

Projet de sécurité routière

Le projet commun du Conseil de quartier et de l'École Saint-Jean-Baptiste prévoit deux volets: la production et la mise en ligne de capsules vidéo dans un premier temps et une journée d'activités de sensibilisation. L'organisation de ces deux volets devrait débuter sous peu.

Stratégie de sécurité routière

Si des administrateurs ou administratrices du Conseil de quartier se portent volontaires pour rédiger un mémoire, nous pourrions l'adopter à la séance de septembre.

Résolutions

Résolution CQSJB 24-35

Appui au concept de piétonnisation des rues

CONSIDÉRANT QUE les rues piétonnes sont fortement appréciées de la population

CONSIDÉRANT QUE les projets de rues piétonnes sont généralement moins ambitieux au fil des ans

CONSIDÉRANT QUE les commerçants font face à des défis logistiques non négligeables liés aux rues piétonnes

CONSIDÉRANT QUE les rues piétonnes contribuent à la mobilité durable et la convivialité des quartiers

SUR PROPOSITION DE Anthony Cadoret, DÛMENT APPUYÉE PAR Mathieu Cormier, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'élaborer une vision claire et cohérente des rues piétonnes pour l'ensemble de la ville en collaboration avec les acteurs concernés et d'y inclure des ressources financières et matérielles supplémentaires de façon à faire bénéficier autant la population que les commerçants.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CQSJB 24-36

Autorisation d'engager des frais pour le projet de sécurité routière

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a octroyé une subvention au Conseil de quartier et à l'École Saint-Jean-Baptiste pour réaliser un projet de sécurité routière

CONSIDÉRANT QUE les dépenses estimées s'élèvent à 6000\$, soit 500\$ pour la production de capsules vidéo et 5500\$ pour l'animation de la journée d'activité,

SUR PROPOSITION DE MATHIEU CORMIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'autoriser Willem Fortin à engager des dépenses pour cette activité jusqu'à concurrence du montant prévu au budget.

Adopté à l'unanimité.

➤ Qualité de vie

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Willem Fortin mentionne que deux dossiers récents ont défrayé les manchettes au CVAP, soit le projet de conteneurs de QSL et le lock-out des débardeurs. Bien que le projet de QSL ne soit pas encore clairement défini, certains conseils de quartier auraient été consultés pour en discuter avant que la demande soit officiellement transmise au port. Ce dossier est à suivre. Les débardeurs en lock-out ont pour leur part publié une vidéo montrant des déversements de nickel dans le fleuve. Glencore a répondu en expliquant que la vidéo montrait plutôt des tests du système de brumisation.

Plan d'action du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air (CICEL)

Ce plan d'action pour la période 2022 à 2027 est disponible en ligne sur le [site du CIUSSS de la Capitale-Nationale](#).

Journée de mobilisation pour le projet de coopérative d'habitation Avenir Saint-Patrick sur le terrain de l'école Saint-Patrick

Près de 50 personnes ont participé à cette activité, qui s'est tenue le samedi 24 août dans l'après-midi. Ce fut l'occasion pour le collectif de rencontrer des résidents du secteur et de partager leur rêve d'y établir une coopérative d'habitation après le déménagement de l'école.

Société de développement commercial (SDC)

Le directeur de la SDC du Faubourg, François Blay Martel, quitte ses fonctions pour se joindre à l'équipe du développement économique de la Ville de Québec. Il se pourrait qu'il doive du même coup renoncer à son implication au c.a. du Conseil de quartier en tant qu'administrateur.

Résolutions

Résolution CQSJB 24-37

Appui au projet d'aménagement d'une terrasse sur le terrain du Théâtre Périscope

CONSIDÉRANT QUE le Périscope souhaite offrir son espace extérieur aux citoyens en aménageant un lieu multifonctionnel accessible à tous;

CONSIDÉRANT QUE cet espace convivial sera mis à la disposition des résidents et des usagers sans frais pour qu'ils puissent en profiter;

SUR PROPOSITION DE PASCAL GOBEIL DÛMENT APPUYÉE PAR MATHIEU CORMIER, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste soutient le projet de terrasse présenté par le PÉRISCOPE.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CQSJB 24-38

Appui au projet de relocalisation du frigo-partage porté par Mobilisation Haute-Ville (MHV)

CONSIDÉRANT QUE le remplacement et le déplacement du frigo partage permettront un meilleur entretien de celui-ci.

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement proposé par MHV respecte les conditions édictées par la Ville de Québec, notamment en ce qui a trait au maintien de l'accès à la rampe d'accessibilité universelle (à gauche) et au maintien d'une largeur minimale de 1,8 mètres sur le trottoir (en façade).

CONSIDÉRANT QUE MHV s'engage à assurer l'entretien du frigo et son déneigement l'hiver.

CONSIDÉRANT QUE MHV doit obtenir des avis favorables du Conseil de quartier ainsi que de la SDC pour aller plus loin dans le projet.

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DÛMENT APPUYÉ PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier appuie la demande d'occupation de la chaussée de Mobilisation Haute-ville pour la relocalisation du frigo partage de la rue Saint-Jean sur le parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste, conformément au plan fourni.

Adopté à l'unanimité.

➤ Patrimoine

Aucun point n'est apporté à l'attention du public.

➤ Rayonnement

Aucun point n'est apporté à l'attention du public.

24-08-07 Administration

➤ Trésorerie

État des finances

Alexandra-Maude Grenier présente les états financiers des deux derniers mois.

➤ Fonctionnement

Nomination d'une administratrice cooptée

Résolution CQSJB 24-39

CONSIDÉRANT QUE Capucine Coustère a soumis une fiche de mise en candidature en bonne et due forme

CONSIDÉRANT QUE les compétences de Mme Capucine Coustère répondent aux besoins du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE MATHIEU CORMIER DÛMENT APPUYÉ PAR WILLEM FORTIN, IL EST RÉSOLU de nommer Capucine Coustère au poste d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

24-08-08 Deuxième période de questions

Question posée en ligne: Qui s'occupera de l'entretien du frigo-partage?

R.: Mobilisation Haute-ville.

24-08-09 Points divers

S.O.

24-08-010 Levée de l'assemblée

Constatant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités, le président déclare l'assemblée levée. Il est 20h40.

M. Anthony Cadoret
Président de séance

M. Willem Fortin
Secrétaire du Conseil de quartier